



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 3263

Texte de la question

CRISE FINANCIÈRE EN GRÈCE ET AU PORTUGAL

M. le président. La parole est à M. Yanick Paternotte, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yanick Paternotte. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Madame la ministre, l'économie française connaît une réelle embellie en ce début d'année avec 1 % de croissance au premier trimestre et la création de près de 59 000 emplois nets.

Lundi, les ministres des finances de la zone euro se sont retrouvés à Bruxelles pour parler de la situation budgétaire toujours difficile en Grèce où se profile un deuxième plan d'aide associant l'Europe et le FMI après les 110 milliards d'euros de prêts déjà débloqués il y a un an.

Encore engluée dans la crise, la Grèce a désormais un délai supplémentaire pour rembourser ses dettes tout en s'engageant à prendre des mesures supplémentaires pour tenir ses objectifs de réduction de déficit en accélérant notamment son programme de privatisation.

Mais, lors de cette réunion, la situation délicate du Portugal a également été abordée. Aussi les ministres des finances se sont-ils mis d'accord, à l'unanimité, pour accorder à ce pays une assistance financière avec un plan de sauvetage de 78 milliards d'euros sous forme de prêts.

Ce programme s'attaquera aux défis budgétaires, financiers et structurels auxquels est confrontée l'économie portugaise.

Madame la ministre, ébranlée par le krach financier de 2008, contrainte de surmonter toutes ces crises à rebonds, l'Union européenne a apporté la preuve de sa capacité à retrouver un second souffle.

En revanche, nous aimerions connaître, concrètement, les conséquences de ces mesures sur la crise que traverse la zone euro et savoir si ces nouvelles aides n'auront pas d'impacts négatifs sur la croissance française en plein rebond en ce premier trimestre 2011. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, la crise financière, vous l'avez dit, a ébranlé toutes les économies du monde. La France y a plutôt mieux résisté, mais la zone euro, qui est une zone monétaire, a été soumise à de rudes chocs. Face à cette situation, nous avons pris deux grandes séries de mesures.

La première série de mesures était destinée à renforcer une solidarité conditionnelle au sein de la zone euro. La seconde série de mesures visait à renforcer le gouvernement économique qui est le pendant naturel d'une zone monétaire.

S'agissant de la solidarité conditionnelle, il a fallu inventer. Pour la Grèce, on a inventé les mécanismes des prêts bilatéraux en contrepartie d'engagements très puissants de ce pays dont une partie a été mise en oeuvre et une autre reste à faire. Nous attendons de la Grèce qu'elle accélère certaines des mesures qu'elle s'est engagée à mettre en oeuvre.

Pour le Portugal, autre État en difficulté, nous avons utilisé le mécanisme européen de stabilité financière et conclu à l'unanimité, hier, la mise en oeuvre d'un plan de soutien de 78 milliards d'euros financé pour un tiers par le Fonds monétaire international, pour un tiers par le mécanisme européen de stabilité et pour un tiers par le Fonds européen de stabilité. En contrepartie, c'est toujours la même mécanique : des conditionnalités, c'est-à-

dire des pays qui s'engagent à restaurer la situation de leurs finances publiques et à engager des réformes structurelles importantes.

J'en viens au second volet que nous avons dû mettre en place : le gouvernement économique. Là aussi, hier, à l'occasion du conseil ECOFIN, les États membres ont décidé à l'unanimité de donner mandat à la présidence pour qu'elle négocie avec le Parlement européen l'ensemble des textes qui mettra en place une véritable forme de gouvernement économique à la fois sur le pacte de stabilité et de croissance renforcé et sur le cadre macro-économique, ainsi que sur des mécanismes de financement qui soient solides, mieux équilibrés pour renforcer non pas l'euro qui est une monnaie solide, mais la zone euro et limiter la crise aux trois pays de périphérie.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Yanick Paternotte](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3263

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mai 2011